

*République française
Département du Cantal
COMMUNE DE MONTMURAT*

Séance du vendredi 30 septembre 2022

Date de la convocation: 23/09/2022

Membres en exercice :
11

L'an deux mille vingt-deux et le trente septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Gilbert DOMERGUE,

Présents : 8

Présents : Gilbert DOMERGUE, Bernard BOUTARIC, Sylvie FAU-RATTIER, Denis CAHORS, Pierre COUTTIN, Valérie IMBERT, Daniel LEVEAU, Armelle MASCOU

Votants : 9

Représenté : Michel LATAPIE

Excusés : Sébastien LAVAURS, Sandrine TEISSEDRE

Secrétaire de séance : Pierre COUTTIN

DE_045_2022 - Objet : Révision du loyer de l'appartement locatif

Vu le contrat de location signé le 5 octobre 2019, contracté avec Mme GOBIN Mathilde,

Vu le chapitre IV – 2° qui précise que le montant du loyer sera révisé chaque année au 1^{er} septembre,

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de se prononcer quant à l'augmentation de ce loyer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des membres présents et représentés,

Considérant l'indice de référence des loyers au 2^è trimestre 2022, situé à 135.84.

- DECIDE l'augmentation du loyer de Mme GOBIN Mathilde comme suit :

353 X 135.84 (indice de référence des loyers au 2^è trimestre 2022)

131.12 (indice de référence des loyers au 2^è trimestre 2021)

= 366 Euros par mois dès le 1^{er} octobre 2022

- AUTORISE Monsieur le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures

Le Maire,
Gilbert DOMERGUE

Le secrétaire de séance
Pierre COUTTIN